



CONDITIONS GENERALES DE VENTE D'AUDITUM.FR

Article 1. Généralités

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations proposées par Auditum.fr à ses clients.

Auditum.fr est une micro-entreprise, domiciliée à Aix-en-Provence, dont l'activité principale est le conseil, l'assistance et le dépannage informatique à domicile pour les particuliers et sur site pour les professionnels et entreprises.

Cette entreprise représentée légalement par monsieur Pierre Balandier, s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux professionnels tels que TPE, PME professions libérales, commerçants et artisans.

Nous utiliserons ici les termes et définitions suivants :

« Auditum.fr » est le prestataire de service.

« Les prestations » représentent les services proposés par Auditum.fr.

« Le client » désigne le bénéficiaire des services sollicités auprès d'Auditum.fr.

Toute personne physique ou morale le désirant, dispose de la faculté de sauvegarder ou d'éditer les présentes conditions générales, étant précisé que, tant la sauvegarde que l'édition de ce document relèvent de sa seule responsabilité, ces conditions générales de vente pouvant être susceptibles de subir des modifications.

A ce propos, même si Auditum.fr entend maintenir dans l'état et aussi longtemps que possible les présentes conditions générales de vente, celle-ci se réserve le droit de les modifier à tout moment et sans préavis.

Article 2. Mentions Légales de l'Entreprise

- Statut : micro-entreprise
- Personne physique et représentant légal : Pierre Balandier
- Nom commercial : Auditum.fr
- Adresse : Rés. Zola II Bât. chemin Gilles Borel 13100 Aix-en-Provence
- Siret : N° 511 142 291 00018 - APE : 6202A
- Dispensé d'immatriculation au registre du Commerce et des sociétés et au répertoire des métiers
- Activités exercées : Conseil en systèmes et logiciels informatique, conseil à l'achat, audit des besoins en informatique et en sécurité, dépannage informatique, contrat de maintenance, installation système, assistance à la mise en route d'ordinateur, maintenance et optimisation système.
- Téléphone : 06 14 61 11 06
- Adresse email : pbalandier@auditum.fr
- Site Web : www.auditum.fr

Article 3. Application des Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente sont portées dans leur intégralité à la connaissance du client. En conséquence, le fait de passer commande implique l'acceptation entière et sans réserve par le client de la globalité de ces conditions générales de vente.

Article 4. Engagements

4.1 Auditum.fr

Auditum.fr s'engage à fournir les moyens humains et techniques nécessaires à l'exécution des prestations décrites à l'Article 9. Prestations des présentes Conditions Générales de Vente.

De même, pour les prestations sur site, Auditum.fr s'engage à intervenir dans les meilleurs délais et à respecter ses horaires de rendez-vous.

Cependant, il peut survenir des impondérables de dernière minute empêchant Auditum.fr d'être présent à l'heure prévue le jour du rendez-vous, pour exécuter la prestation demandée par le client. Alors, Auditum.fr, fera le nécessaire pour prévenir au plus tôt le client et il sera convenu avec ce dernier, d'un nouveau rendez-vous prioritaire.

Tout retard ou report de l'heure ou de la date de l'intervention ne pourra donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement.

4.2 Le client

Le client s'engage à fournir à Auditum.fr les licences d'utilisation des logiciels lui appartenant et les manuels techniques ou d'utilisation, fournis par les constructeurs ainsi que les codes d'identification et autres mots de passe, dont l'intervenant Auditum.fr aurait besoin pour la bonne exécution de sa prestation.

Le client reconnaît et accepte que l'ensemble des frais engendrés par l'exécution de la prestation à son domicile ou sur site, notamment les frais d'électricité, les frais de connexion à internet, l'usure de consommables (encre, papier, CD, DVD...) sont en totalité à sa charge.

En aucun cas, le client ne pourra prétendre à un remboursement ou à un dédommagement total ou partiel de la part d'Auditum.fr.

Le client s'engage à respecter le rendez-vous fixé et confirmé par lui et par Auditum.fr. Cependant il peut survenir des impondérables de dernière minute empêchant le client d'être présent à l'heure prévue le jour du rendez-vous. Alors, le client fera le nécessaire pour prévenir au plus tôt Auditum.fr et il sera convenu d'un nouveau rendez-vous avec ce dernier. Pour toute nouvelle annulation, retard ou report de l'heure ou de la date de l'intervention de ce nouveau rendez-vous par le client sans en avoir averti Auditum.fr au moins 48 heures à l'avance, une indemnité de 30 € sera réclamé par Auditum.fr pour chaque rendez-vous non honoré.

4.3 Généralités

De convention expresse entre les parties, Auditum.fr, n'est soumis qu'à une obligation de moyens et en aucun cas à une obligation de résultat.

Article 5. Barème des Prix

5.1 Préambule

Les prix affichés sur le site internet et sur les devis ainsi que sur les factures de Auditum.fr sont indiqués en Euros et sont nets. TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Auditum.fr se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis.

5.2 Tarifs des interventions pour les particuliers

Le taux horaire de la première heure d'intervention pour les particuliers est de 45,00 € pour tout type d'intervention. La première heure est indivisible et sera facturée.

Passé la première heure, la facturation s'effectue à la demi-heure au taux de 20,00 € par demi-heure. Chaque demi-heure commencée est due et sera facturée.

Pour toute réparation impliquant le remplacement de pièces défectueuses, il est établi un devis (nature des pièces, nombre de pièces, prix unitaire des pièces, coût de la main d'œuvre, montant total).

5.3 Tarifs des interventions pour les professionnels et les entreprises

Le taux horaire de la première heure d'intervention pour les professionnels et les entreprises varie entre 55 € (ex. intervention sur un simple poste) et 75 € (ex. intervention sur un serveur) ce tarif étant fonction du niveau de compétence/technicité demandé et/ou du degré de responsabilité qu'incombe l'intervention. La première heure est indivisible et sera facturée.

Passé la première heure, la facturation s'effectue à la demi-heure à un taux variant entre 25 € et 35 € par demi-heure en fonction du niveau de compétence/technicité requis et/ou du degré de responsabilité qu'engage l'intervention. Chaque demi-heure commencée est due et sera facturée.

Pour toute réparation impliquant le remplacement de pièces défectueuses, il est établi un devis (nature des pièces, nombre de pièces, prix unitaire des pièces, coût de la main d'œuvre, montant total).

5.4 Frais de Déplacement

Dans un périmètre de moins de 5 Kms autour des locaux de Auditum.fr situés chemin Gilles Borel à Aix-en-Provence, il sera facturé des frais de déplacement fixe de 10 € pour les professionnels et entreprises et réduit à 5 € pour les particuliers.

Au-delà de 5 kms il sera facturé 1 € par kilomètre à l'aller comme au retour pour les professionnels et entreprises et de seulement 1 € par kilomètre à l'aller pour les particuliers.

Auditum.fr intervient dans l'ensemble du Pays d'Aix.

Néanmoins, s'il s'avère que le client, suite à sa demande d'intervention sur site auprès d'Auditum.fr et après avoir obtenu un rendez-vous fixé à une date et heure précise, refuse à l'intervenant Auditum.fr (qui se trouve chez le client à la date et à l'heure du dit rendez-vous) toute prestation pour quelque raison que ce soit, il sera alors facturé au client la somme de 30 € correspondant à une indemnité prenant en compte la perte de temps plus les frais de déplacement.

5.5 Interventions en Atelier

Si au moment de l'intervention en atelier il s'avère que, en raison de la défaillance de composants matériels (ex : carte mère, disque dur, ou encore barrette de mémoire -liste non exhaustive-) dont le mauvais état ne pouvait apparaître lors du premier examen au domicile du client ou sur le site de l'entreprise, la prestation ne peut pas être effectuée, alors il sera alors établi un devis de réparation en atelier, détaillant le coût total (pièces et main d'oeuvre) du remplacement des pièces défectueuses.

Article 6. Prestations

6.1 Préambule

Auditum.fr intervient sur site (soit au domicile du client s'il est un particulier ou dans les locaux d'une entreprise s'il s'agit d'un professionnel) ou exécute ses prestations dans son propre atelier.

6.2 Définition

Prestations liées à l'informatique et délivrées par Auditum.fr :

- Conseil

- Assistance, installation et paramétrage
- Dépannage et réparation

Ces prestations que vous pouvez consulter dans le détail sur le site www.auditum.fr sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis.

6.3 Cas Particuliers

Auditum.fr se réserve le droit de cesser la prestation demandée par le client si les conditions d'interventions sont différentes de celles qui avaient été prédéfinies ou si le client ne dispose pas des licences d'utilisation des logiciels lui appartenant et des manuels techniques ou d'utilisation, fournis par les constructeurs.

Il en va de même si le client ne dispose pas des codes d'identification et autres mots de passe, dont l'intervenant d'Auditum.fr aurait besoin pour la bonne exécution de sa prestation.

Article 7. Devis

7.1 Validité

Lorsque Auditum.fr établit un devis, celui-ci est valable 30 jours à compter de la date de son édition.

7.2 Devis de Réparation en Atelier

Lors d'une intervention sur site demandée par le client, si les symptômes de la panne laissent supposer qu'il s'agit d'un problème matériel, nécessitant le remplacement de pièces défectueuses, Auditum.fr procédera en atelier et avec l'accord du client, à un examen approfondi de l'ordinateur de celui-ci afin d'établir un devis de réparation.

A ce propos, l'édition d'un devis de réparation nécessite l'examen de l'appareil et son dépannage total, ce qui implique par conséquent, un investissement en temps et en matériel important de la part d'Auditum.fr.

Aussi, si le client n'accepte pas le devis, il lui sera facturé 30 € au titre du diagnostic établi dans l'atelier d'Auditum.fr.

Article 8. Bon de Commande

8.1 Préambule

L'acceptation d'un devis vaut Bon de Commande.

8.2 Délais

La prestation et/ou la livraison sont réalisables dans les 30 jours maximum à compter de la réception de l'acceptation du client (Article L114-1 du Code de la consommation).

8.3 Acompte

A l'acceptation d'un devis de réparation (valant alors Bon de Commande) comprenant le remplacement de composants tels que disques durs, SSD, barrettes de mémoire ou autre boîtier d'alimentation (liste non exhaustive) l'acompte demandé sera au minimum égal au montant total de toutes les pièces détachées (figurant sur le devis) nécessaires à la remise en état de fonctionnement de l'ordinateur du client.

De même, si Auditum.fr devait commander suite à l'accord du client, des appareils informatiques conformes aux besoins du client, alors à l'acceptation du devis valant Bon de Commande, l'acompte demandé sera au minimum égal au montant total de tous les appareils figurant sur ledit devis.

Article 9. Conditions de Règlement

9.1 Règlement

Le paiement s'effectue au comptant à réception de la facture (qui est émise et remise au client à la fin de la prestation), soit par chèque, soit par virement, soit en espèces.

9.2 Pénalités

En cas de retard de paiement, le taux des pénalités est égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal et est applicable à compter de la date d'exigibilité figurant sur la facture.

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

9.3 Escompte

Pas d'escompte pour règlement par anticipation.

Article 10. Réserve de Propriété

Auditum.fr conserve la propriété pleine et entière des matériels vendus, jusqu'au parfait encaissement du prix en principal et intérêts.

La simple remise d'un titre de paiement ne constitue pas un paiement. A ce titre et à défaut de règlement intégral, Auditum.fr sera en droit d'exiger la restitution immédiate du matériel livré. Les frais qui pourront être engagés pour cette restitution seront à la charge du client.

Concernant les logiciels, il est rappelé au client qu'aucun droit de propriété ne lui est transféré. Le seul droit dont il bénéficie est un droit d'utilisation conformément aux conditions inscrites sur les licences jointes aux logiciels.

Article 11. Garantie des matériels vendus

Les matériels vendus par Auditum.fr, dans le cadre de ses prestations sollicitées par le client, sont conformes à la législation française en vigueur et donnent droit à la garantie proposée par le fabricant. Pour plus de précisions, le client peut consulter le site web du constructeur concerné ou contacter Auditum.fr.

Auditum.fr ne garantit le client, au titre des vices cachés pouvant affecter les produits vendus, que dans la cadre d'un remplacement des produits défectueux, ou des pièces les rendant impropres à leur usage. De plus, Auditum.fr ne pourra pas être considéré par le client comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que ces vices cachés auraient pu entraîner.

Les produits vendus par Auditum.fr et sous garantie seront, au choix du fabricant, échangés ou réparés. Ces produits seront retournés aux frais d'Auditum.fr, au service après-vente des entreprises assurant la garantie des produits concernés.

Néanmoins, la remise en place des produits échangés ou réparés ainsi que toutes les opérations nécessaires qui en découlent ne sont pas incluses dans cette garantie et les frais occasionnés pour la remise en place de ces produits restent à la charge du client.

Article 12. Responsabilités

Après son intervention (sur site ou en atelier) sur l'ordinateur ou le système informatique du client, Auditum.fr valide avec le client la remise en état de fonctionnement du matériel de celui-ci.

Auditum.fr ne pourra pas être tenu pour responsable des dysfonctionnements ultérieurs du matériel informatique du client, survenus à la suite d'une mauvaise manipulation ou utilisation de la part du client (ex: mauvais branchements, surtension électrique, plantage système suite à l'installation d'un

logiciel, contamination du système par un nouveau virus...-cette liste n'est pas exhaustive-), et des éventuelles conséquences dommageables que pourraient entraîner ces erreurs.

En aucun cas, quelle que soit la prestation demandée et quel que soit le lieu de son exécution (sur site du client ou dans l'atelier d'Auditum.fr) Auditum.fr ne saurait être responsable, pour quelle que raison que ce soit, des données du client qui seraient endommagées ou perdues, totalement ou partiellement. En conséquence, le client prendra toutes les précautions d'usage pour assurer préalablement à toute intervention la sauvegarde de ses données personnelles.

Dans le cas où l'intervenant d'Auditum.fr devrait effectuer une sauvegarde des données personnelles du client (que ce soit de son propre chef ou que ce soit sur demande du client), le client reconnaît et accepte sans la moindre réserve, de dégager l'entière responsabilité d'Auditum.fr au cas où une partie ou la totalité des données personnelles du client serait endommagée ou perdue.

Aussi, d'Auditum.fr ne garantit pas la pérennité des données.

Le client est informé que toute intervention sur ses équipements, faite par Auditum.fr ou par lui-même, entraîne irrévocablement la rupture de la garantie du constructeur ou du distributeur ou du fournisseur auprès duquel il a acquis ses équipements.

En aucun cas, l'intervention d'Auditum.fr ne saurait être un prétexte à une substitution ou une extension de garantie pour quelle que raison que ce soit.

Article 16. Site Internet

Les photographies, textes, graphismes, informations ou caractéristiques reproduits ou illustrant les produits ou prestations présentés sur le site www.auditum.fr ne sont pas contractuels.

Le site www.auditum.fr contient également des informations provenant de tierces personnes ainsi que des liens vers d'autres sites web.

Auditum.fr dégage toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Néanmoins, Auditum.fr s'efforce de tenir à jour et exactes les informations diffusées sur le site www.auditum.fr et vous remercie par ailleurs de lui signaler toute erreur ou omission en lui écrivant par courrier ou par email.

Article 17. Litiges

Pour toutes les contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions, la juridiction compétente est le Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence, 38, cours Mirabeau, Hôtel d'Espagnet, 13625 Aix-en-Provence Cedex 1